

Décision du Président
Acquisition de biens à la commune de
Vincennes pour l'exercice de la compétence
« tourisme »

2023-D-n° 182

Le Président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) ParisEstMarne&Bois,

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU le décret n° 2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial (EPT) ParisEstMarne&Bois ;
- VU les statuts de l'EPT ParisEstMarne&Bois approuvés par délibération du Conseil de Territoire en date du 29 mars 2016 ;
- VU la délibération n°20-63 du Conseil de Territoire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil de Territoire au Président de l'EPT ParisEstMarne&Bois ;
- **CONSIDERANT** que l'EPT ParisEstMarne&Bois exerce la compétence « tourisme » depuis le 1^{er} janvier 2023 ;
- **CONSIDERANT** que, suite au transfert à l'EPT ParisEstMarne&Bois de l'office de tourisme de Vincennes, la commune souhaite céder ses immobilisations afférentes à la compétence tourisme ;

DECIDE

Article 1^{er} : D'acquiescer auprès de la commune de Vincennes un ensemble d'immobilisations communales, essentiellement du matériel bureautique et des panneaux d'informations, utiles à l'exercice de la compétence « tourisme », désignés et valorisés en annexe de la présente décision.

Article 2 : Les crédits sont inscrits au budget principal de l'exercice 2023 pour l'acquisition à la commune de Vincennes de ces biens d'un montant de 18 525,01 € TTC, total établi selon la valeur nette comptable constatée après amortissement au 31 décembre 2022.

Article 3 : Le Président et la Responsable du Service de Gestion Comptable de Vincennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Joinville-le-Pont, le 13/12/2023

la présente délégation publiée le 13/12/2023
Est applicable à la date de
En application des articles L5211-1 et
L5211-1 du CGCT
Changy sur Marne, le



Le Président,

O. Capitanio

Olivier CAPITANIO

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20231213-D2023-182-AR
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Liste détaillée des équipements et matériels de la compétence "tourisme" cédés à l'EPT Paris Est Marne & Bois
annexe à la décision de cession prisé par Madame le Maire

Exercice	Immobilisation	Description	Montant TTC	VNC au 31/12/2022
2012	2012321	1 VIDEO PROJECTEUR POUR OFFICE DE TOURISME	2 691,00	0,00
2012	2012411	CHAISES TROCADERO OFFICE DE TOURISME	359,00	0,00
2012	2012451	CADRES DE FORMAT CONTENANT PASSE PARTOUT. EN PLEXIGLAS.	3 037,84	0,00
2012	2012481	MOBILIER DE BUREAU ET ACCESSOIRES	12 843,84	2143,84
2012	2012486	2 PETITES TABLES VERNIS MARQUE ACCA SERVICE TOURISME	45,35	125,35
2012	2012486	2 PETITES TABLES VERNIS MARQUE ACCA SCE TOURISME	650,00	
2012	2012484	LAVE VAISSELLE SERVICE TOURISME	458,09	0,00
2012	2012482	PRESENTOIR AFFICHAGE SUSPENDU PORTE MESSAGE CHEVALET	2 653,92	0,00
2012	2012485	MICRO ONDES REFRIGERATEUR ET MINI REFRIGERATEUR SERVICE TOURISME	749,89	0,00
2012	2012483	TV LCD PANASONIC INSTALLATION MAT.	1 409,23	0,00
2012	2012922	COMPTOIR VITRINE	525,03	0,00
2012	2012923	PORTE AFFICHE VERTICAL	197,06	0,00
2013	2013157	PORTE AFFICHE VERTICAL	221,82	0,00
2013	2013268	AFFICHAGE SUSPENDU	208,04	0,00
2013	2013474	PORTE-AFFICHE VERTICAL A2	766,19	82,19
2015	2015303	COMPTOIR VITRINE	391,20	0,00
2015	2015543	TOTEM PUPITRE / SUPPORT MURAL	3 180,00	954,00
2018	1801-00337	POSE PANNEAUX OFFICE DE TOURISME SUR GRILLE	11 822,40	7094,40
2019	1901-00552	AMPLIFICATEUR DE VOIX PORTABLE	45,98	0,00
2019	1901-00701	AFFICHAGE SUSPENDU	251,32	0,00
2019	1901-00851	PUPITRE	1 555,20	1087,20
2019	1901-00886	PANNEAUX DU PATRIMOINE	6 220,80	4354,80
2020	2001-00366	PANNEAU SIGNALIQU EGLISE ST LOUIS	1 980,00	1584,00
2012	2010444	1 COPIEUR MULTIFONCTIONS COULEUR	3 684,00	0,00
2012	2012488	1 ORDINATEUR BORNE TACTILE	2 189,88	0,00
2012	2012040	1 ORDINATEUR PORTABLE	824,04	0,00
2021	2101-00184	1 ORDINATEUR PORTABLE	683,40	546,40
2014	2014475	3 ORDINATEURS FIXES	1 688,34	0,00
2005	2005191	4 TELEPHONES FIXES	267,91	0,00
2015		4 TELEPHONES FIXES	552,00	0,00
2019		4 TELEPHONES FIXES	552,00	0,00
2021		2 TELEPHONES PORTABLES	458,00	0,00
2016		1 TABLETTE NUMERIQUE	439,00	0,00
2016	2016658	FAUTEUIL BUREAU TOURISME	1 098,83	552,83
2020	2001-00710	FAUTEUIL BUREAU TOURISME	291,55	0,00
2018	2018417	ORIFLAMME TOURISME	133,20	0,00
		TOTAL GENERAL	65 125,35	18 525,01